

30 mai Journée mondiale pour le droit aux origines

Depuis 2014, il existe une journée mondiale consacrée au droit à connaître ses origines. Ce combat a été initié par un collectif, la Coordination des Actions pour le Droit à la Connaissance des Origines. La journée du 30 mai a été mise en place pour donner une plus grande visibilité à cette cause.

Des questions complexes

La question posée mérite qu'on s'y arrête. Faut-il, oui ou non, permettre aux enfants nés sous x de retrouver leurs parents biologiques alors même que l'accouchement sous X était censé rompre tout lien.

Le législateur s'est lui aussi penché sur cette question et s'est posé la question de modifier la loi en créant le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP) et envisagerait la possibilité que le père puisse reconnaître l'enfant, même si la mère accouche sous X.

Les questions sont posées, les réponses pas toujours aussi simples qu'on pourrait le souhaiter. L'intérêt de cette journée sera a minima d'inciter tout un chacun à y réfléchir !